

Evasio sports & loisirs

Détail et montant des garanties

MULTIRISQUE	
INTERRUPTION D'ACTIVITÉ DE SPORTS OU DE LOISIRS • Remboursement des prestations non utilisées • Remboursement des forfaits de remontées mécaniques et d'activité (vol ou perte) <i>Franchise pour les garanties ski</i>	Au prorata temporis avec un maximum de 300 € Au prorata temporis avec un maximum de 300 € 1 jour
FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS • Recherche et secours en mer, en montagne et dans le désert • Secours sur pistes balisées	15 250 € Frais réels
RESPONSABILITÉ CIVILE SPORTS ET LOISIRS Plafond global de garantie • Dont dommages corporels et dommages immatériels consécutifs à des dommages corporels garantis • Dont dommages matériels et dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels garantis <i>Franchise absolue par sinistre</i>	150 000 €/événement 150 000 €/événement 45 000 €/événement 150 €
ASSISTANCE EN CAS D'HOSPITALISATION • Confort hospitalier (France uniquement) • Aide ménagère (France uniquement)	Location de TV 80 € 10 heures
REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX EN CAS D'ACCIDENT SURVENU DANS LE PAYS DE DOMICILE Suite à la pratique d'une activité de sport ou de loisir	3 500 €
DOMMAGES ACCIDENTELS ET VOL DU MATÉRIEL DE SPORT • Vol, destruction totale ou partielle, perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport <i>Franchise</i> • Bris de skis personnels ou loués : remboursement des frais de location	2 500 € maximum pour la période d'assurance 10% (50 € minimum) 8 jours avec un maximum de 150 €

Montants maximaux TTC par personne.

Besoin d'aide ou d'information ?
 Contactez nos conseillers
 Relation Clients Europ Assistance



01 41 85 93 65

Du lundi au vendredi de 9h à 18h
 sans interruption